ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4920 rue Laurel, Entre les rues Robert et Upperline.

City Bank and Trust Co. vs Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,502 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique — à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 mars 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 139, borné par les rues Laurel, Annonciation (autrefois Jersey), Robert et Upperline, désignés par les lettres N et O sur un plan de subdivision dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 10 février 1899 et annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté du 29 mars 1899, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente trois pieds et trois pouces et sont contigus l'un à l'autre.

Le lot N étant le plus près de la rue Robert et commençant à une distance de quatre-vingt dix pieds et formant le coin des rues Laurel et Robert et les dits deux lots sont composés du tout des lots numéroux 17 et 18 et de treize pieds trois pouces du lot original 22 auxquelles sont contigues lesdits lots 17 et 18 dans le tout.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart, Kernaghan & Dart, avocats pour la demanderesse.
25 fév—25—mars 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1208 rue Champs-Elysées, entre les rues Marais et Urquhart.

American Homestead Company vs Héritiers de John H. Mansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,492 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 28 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 17, maintenant l'ilet No 495, borné par les rues Champs-Elysées, Marais, autrefois Morales, Française et Urquhart, désigné par le No 10 sur le devis annexé à un acte de vente par Rousseau à Mad. Legarde, passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 25 mars 1871, et mesurant d'après ledit devis vingt-huit pieds de face à la rue Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot de terre formant partie des lots Nos deux et trois, sur un plan de Tourné et de l'Isle, daté du 7 juin 1858, annexé à un acte de vente par la succession de Antoine F. Lemos audit Rousseau, passé pardevant A. Abat, ancien notaire en cette ville le 22 juin 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse
24 fév—24 25—mars 1 8 15 22 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Salvadore d'Amico.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,198—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Stephen D'Amico, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Wm H. Pascoe avocat.
25 fév—25—mars 2 5

Succession de Jules Lapene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 26,746. — Division B.—Attendu que James P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Jules Lapene, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
16 fév—16 20 25

Succession de Mme Ann Leo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,593—Division E — Attendu que Joseph M. Leo a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ann Leo, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.
16 fév—16 20 25

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Louise Brown, épouse de Frank Donohue et als vs Mme Johanna Brown veuve de William T. Williams, et als.

No 98,482—Cour Civile de District, Div. D.

Au plus haut enchérisseur sans limite ou réserve.

Un Joli Cottage Simple à l'Encan, JEUDI, LE 28 MARS 1912.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi

Conformément à un ordre à moi adressé par, l'Hon Porter Parker, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, jugement lu en cour ouverte le 7 février 1912 et signé le 13 février 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan au dernier et plus haut enchérisseur, le JEUDI, 28 mars 1912

Un joli cottage simple, 1508 rue Touro, entre Nord Claiborne et Nord Robertson, ilet rue Bourbon, comprenant cinq chambres, vestibule sur le côté, grande cour et porte cochère, sur un certain lot de terre, avec toutes les améliorations, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Touro, Bourbon, N. Claiborne et N. Robertson, et formant partie du lot originaire No 230 de l'ilet 26, et mesure trente pieds de face à la rue Touro sur 120 pieds de profondeur, étant la moitié plus près de la rue Robertson du dit lot originaire No 230, lequel mesurait 60 pieds de face.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit de ladite vente, s'il y en a, devra être démontrée par des billets dudit acquéreur à son propre ordre, et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par hypothèque spéciale et liens du vendeur et privilèges sur la propriété vendue, ensemble avec les clauses de sécurités usuelles telles que la confession de jugement, honoraires d'avocat en cas de procès, etc., taxes de 1912, et acte de vente devant être passé pardevant Bussière Rouen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication chez

I. B. RENNYSON,
Encanteur.
25 fév—25—mars 3 10 17 24 28

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ODELIA SMITH LEIGHTMAN.

77,411—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A—MARDI, le 12 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 29 janvier 1912 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Div. B, agissant pour l'Honorable L. C. W. Ellis, juge de la Div. A, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété est connue par le numéro municipal 621 rue Laurel, maison simple à deux étages contenant 6 chambres, vestibule, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie autrefois nommée Burtheville, dans l'ilet désigné par le numéro 14, borné par les rues Laurel, autrefois Market, Calhoun, Annonciation, autrefois Preston et l'avenue Henry Clay, mesurant d'après un devis dressé par Williams, député voyer de ville, daté du 28 octobre 1887, et annexé à un acte de vente pardevant Joseph D Taylor, le 1er novembre 1887, commençant à un point de cent vingt (120) pieds des coins de la rue Laurel et de l'avenue Henry Clay, (mesurant vingt neuf (29) pieds trois et un tiers (3 1|3) de lignes.

Conditions — Tout comptant. L'acquéreur devant payer pour tout frais de certificats, assumer les taxes de 1912, payer pour l'acte de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.
Woodville & Woodville, avocats.
11 fév—11 18 25—mars 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Felix T. Pollet, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Deux lots de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné comme une moitié du lot No six, de l'ile 184, dans McDonoughville, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit ilet est borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferson), Brooklyn (autrefois Madison) et Diana (autrefois Decatur); ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana (autrefois Decatur) sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River (autrefois Jefferson) dudit lot original.

Conditions—Tout comptant, l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.
T. B. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire
28 jan—28—fév 4 11 25 29

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme LOUIS DIELENSCHNEIDER.

No 99,315—Cour Civile de District, Division A.

SANS LIMITE OU RESERVE.

PROPRIETE DE VALEUR AMELIOREE 1811 RUE ST-PIERRE

A l'Encan, le JEUDI, 21 Mars 1912, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN — M. A. Baccich, Encanteur — Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de Division A, dans la succession de Mme Louis Dielenschneider, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Roman et Derbigny et mesurant vingt-sept pieds [27'] de face à la rue St Pierre sur cinquante sept pieds [57'] deux pouces [2"] et sept lignes [7'''] de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Mme Mathilde S. Dielenschneider par achat de M. Adrien Peres par acte de vente passé pardevant George W. Dearing Jr. notaire, le 12me jour de juillet 1893. Enregistré dans le livre No 147, folio No 533.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant environ cinq chambres, couvert en ardoises et loué $11.00 par mois.

Conditions—Comptant. Taxes dues et exigibles en 1912 aussi bien que le coût de l'acte de vente et certificats devront être payés par l'acquéreur et seront passés pardevant Charles I. Denéchaud, notaire. Dix pour cent du montant de la vente devront être déposés au moment de l'adjudication chez

M. A. BACCICH, Encanteur.
William V. Seeber, avocat.
18 fév—18 25—mars 3 10 17 21

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Terrains de Choix pour Bâtir,

Rue Belfast, entre les rues Eagle et Général Ogden.

Joli Cottage Simple, 1944 rue Clouet.

SUCCESSION DE THEODORE ARNEMANN.

No 98,971—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage), il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 14 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté du 22 janvier 1912, dans l'affaire de la succession de Theodore Arnemann, la propriété suivante, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 373, borné par les rues Eagle (autrefois Mary), Gen. Ogden (autrefois Jackson), Belfast et Apple (autrefois Orzième); lesquels dits lots sont désignés par les numéros 18, 19 et 20 et sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Belfast sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les lots ci-dessus sont splendidement situés et dans une section qui s'améliore rapidement et seront vendus séparément.

2° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 928, borné par les rues Clouet, Filiciana, Johnson et Prieur. Ledit lot étant désigné par le No 11, sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer, le 27 novembre 1907, d'après lequel devis, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, six pouces et six lignes (117' 6" 6'''') entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les améliorations, voies servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple, désigné par le numéro municipal 1944 rue Clouet, hangar dans le fond, etc.

Une occasion pour une personne ayant des moyens modérés pour acquérir un "home."

Conditions de la vente — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1912 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

F. Rivers Richardson, avocat.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix du Sixième District.

Cottage Simple et deux lots, Rue Calhoun, près de Magnolia.

Succession de Félix T. Pollet.

No 98,990—Cour Civile de District Division D,

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (1er étage)—JEUDI, le 14 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 18 janvier 1912, dans l'affaire de la succession de Felix T. Pollet, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Deux lots de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'ilet No 111, borné par l'avenue Palmer, les rues Calhoun, Clara et Magnolia, (ou par leurs anciens noms l'avenue Henry Clay, les rues Edmond, Léonce et Victor). Lesdits lots sont désignés par les numéros 5 et 6 et mesurent chacun vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Calhoun (autrefois rue Edmond) sur cent dix pieds de profondeur, avec une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes.

Les améliorations comprennent un cottage simple, ensemble avec hangars dans le fond, connu par le numéro municipal 3119 rue Calhoun.

Conditions de la vente—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Charles I. Denechaud, notaire, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL, Encanteur.
311 rue Baronne.
W. J. Waguespack avocat.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE.

Propriété de GUS KOHN, Alger, Lne. Près de la Station Navale.

JEUDI, le 29 février 1912, à 11 heures A. M.

Comme suit: 19 vaches, 4 veaux 1 taureau, 6 génisses de trois ans 2 génisses et un taureau d'un an, un bon cheval, 1 barrouche, 1 buggy, 1 charette couverte à lait 1 charette à fourrage, charette à bascule, 2 jeux de harnais, 2 anges à eau et à fromage, bidons à lait et tout ce qui appartient à une installation de laiterie.

Conditions de la vente—Sommes de $100.00 et au-dessous, comptant; toutes au-dessus de $100.00, en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité approuvée.

L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle.

Sans limite ou réserve.

Prenez les chars de Pacifique avenue au débarcadère du ferry de la rue du Canal, et prenez le transfert pour les chars de la Station Navale.

E. S. COBB, Encanteur
25 fév—25 Bureau, 913 rue Gravier. Phone Main 2577.

INSTALLATION DE LAITERIE.

LA PROPRIETE DE A. BONNABEL,

Métairie Ridge, Paroisse de Jefferson.

MARDI, LE 27 FEVRIER 1912, A 11 HEURES A. M.

Comme suit—65 vaches, 20 veaux, 1 taureau, 3 bons chevaux, 2 wagons à lait, 2 jeux de harnais, 1 bouilloire de 12 chevaux, 1 machine de 7 chevaux, hachoir à fourrage, 1 pompe à vapeur, 1 machine à gas de 18 chevaux, 1 jeu de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Sommes de $100.00 et au-dessous comptant; Toutes au dessus de $100.00, en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité approuvé. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Pas de limite ou réserve — Prenez les chars de la Royal Blue Line qui vous mèneront à la vente. E. S. COBB, Encanteur Bureau 913 rue Gravier.
18 fev — 18 25 Téléphone, Main 2577.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Choix dans le Troisième District avec face sur l'Avenue St-Roch,

DANS L'ILET 1382.

Frederick Nicaud et als vs Amalie Hatrel, épouse de St. Clair John.

No 98,490—Cour Civile de District—Division B—A l'Encan, JEUDI, 28 Mars 1912.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 décembre 1911, et signé en cour ouverte le 15 décembre 1911 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Frédérick Nicaud et als vs Amalie Hatrel, épouse de St Clair John, dossier No 98,490, et adressé à Lionel M. Ricau, encanteur, je procéderai à la vente aux enchères publiques le JEUDI, 28 mars 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sont certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 5, 6, 7, 8 9, 10 et 11, dans l'ilet No 1382 (autrefois ilet No 119 de l'ancien Faubourg Franklin) borné par l'avenue St-Roch (autrefois Promenade Washington), les rues Musique, Law et Dorgenois (autrefois Maziatrat) lesdits lots sont contigus et mesurent d'après un plan par Journot, voyer, daté du 15 mars 1836, comme suit, à savoir: Les lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10, chacun, trente-et-un pieds onze pouces et six lignes [31' 11" 6'''] de face à l'avenue St-Roch [autrefois Washington] sur cent dix-huit pieds trois pouces 4 lignes [118' 3" 4'''] de profondeur, borné sur le côté de la rue Magistrat par le lot No 4; lot No 10 formant le coin de l'avenue St-Roch [autrefois Washington] et de la rue Law, le lot No 11 mesure trente-et-un pieds onze pouces six lignes [31' 11" 6'''] de face à la rue Law sur cent quatre-vingt neuf pieds dix pouces deux lignes [156' 10" 2'''] de profondeur entre lignes parallèles, mesures américaines.

Conditions—Au comptant. L'acquéreur devra déposer 10 0|0 du montant de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui devra être passé pardevant James B. Grinage, Esq., notaire.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
25 fév—25—mars 3 10 17 24 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Marie Bosazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 99,615 - Division B—Attendu que Jas P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Bosazzo, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. —C. C. Friedrichs avocat.
16 fév—16 20 25

Succession de Mme Caroline Saltaz

épouse de Stephen Maloche.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 640—Division B. — Attendu que Stephen Maloche a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Saltaz, épouse de Stephen Maloche, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—William Waller Young, avocat.
24 fév—24 28—mars 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Hugh Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,451—Division A—Attendu que Mme Mary McDonald (née Maloney) veuve de N. D. McDonald a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Hugh Flynn, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—E. N. Whittemore, avocat.
24 fév—24 28—mars 4

Succession de Mme Maria Huerkamp, veuve de Dietrich Imwolde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95,890 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Louisa Dueker et Herman Imwolde, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, Edgar M. Cahn, avocats.
24 fév—24 28—mars 4

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION,

Résidence Moderne à Deux Etages,

1104 rue Webster, encoignure Colisée, 46x120.

JEUDI, le 7 Mars 1912, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE FREDERICK C. WEBERT.

No 97,168—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 7 mars 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 2 février 1912, par l'Hon. Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Colisée et Perrier, et désigné comme lot Q sur un devis d'arpentage dressé par L. Dancy, voyer, daté du 21 janvier 1905, et annexé à un acte de vente par John J Beehr et John R. Loomis à la Security Building and Loan Association, passé pardevant Frederick Zehgel, notaire en cette ville, daté du 21 mars 1905, d'après lequel devis ledit lot Q forme l'encoignure des rues Webster et Colisée et mesure quarante-six [46] pieds sept pouces de face à la rue Webster sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et faisant face à la rue Colisée de cent vingt pieds (120) pieds et est composé du tout du lot original No 10 et une partie du lot original No 9.

Etant la même propriété acquise par Frederick C. Webert, par achat de Mme Elise Roman, épouse divorcée de Albert J. Dufour, par acte passé pardevant H. L. Loomis Jr, notaire, le 4 janvier 1906, livre des transferts, 205, folio 236, livre d'hypothèque 817, "454".

Les améliorations sont connues comme No 1104 rue Webster, encoignure Colisée contenant galerie sur le devant et dans le fond, vestibule de réception, salle à manger, cuisine, office, 4 chambres à coucher, chambre à bains, cabinet de toilette, gaz, électricité, il est dit qu'il y a connexion d'égout et d'eau dans la cour il y a hangar et chambre de domestique, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1912 à $50 par mois.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1912, et l'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire. Les loyers seront à l'acquéreur, de la date de l'acte de vente soit signé. 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication sur l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.
4 fév—4 11 18 25—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

2225-27 RUE ST-CLAUDE,

Entre l'Avenue des Champs-Elysées et la rue Marigny.

Un Cottage en Briques couvert en Ardoises

2232 AVENUE ST-CLAUDE,

Entre l'Avenue des Champs-Elysées et la rue Marigny.

Le JEUDI, 14 Mars 1912, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

ALDIE ESTEVES vs. LES MINEURS KRAFT.

No 99,087—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido — le JEUDI, 14 mars 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 12 janvier 1912, et signé en Cour ouverte le 5me jour de février 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de ladite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Franklin, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Marigny, Marais et Champs Elysées, et mesurant en mesure anglaise trente-six pieds de face à la rue St-Claude sur cent trois pieds quatre pouces quatre lignes de profondeur

Les améliorations sont connues par les Nos 2225-2227 rue St Claude, entre les rues Marigny et Champs Elysées, l'ilet de la rue Marais contenant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Rempart, Marigny et Champs Elysées, désigné par le No trois, sur un plan par A. Castaing, le 18 novembre 1852 déposé en l'étude de F. Lacoste, ancien notaire, et mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds un pouce de face à la rue St Claude sur quatre-vingt seize pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme No 2232 rue St Claude, entre les rues Marigny et Champs-Elysées, l'ilet de la rue Rempart contenant environ six chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1911 et de payer pour les frais de tout certificat, au-dessus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Robert Legler, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, sur accompte du prix de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.
11 fév—11 18 25—mars 3 10 14

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

BONNE RESIDENCE EN BRIQUES,

No 719 RUE TOULOUSE.

A 5 minutes de marche de la rue du Canal, et près de toutes les convenances, telles que, Chars, Marchés, Ecoles, Etc.

A L'ENCAN, MARDI, LE 12 MARS 1912.

Succession de Louis Durac.

No 99,367. — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, MARDI le 12 mars 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 61, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Royale et Bourbon, mesurant environ trente pieds [30] de face à la rue Toulouse sur environ quatre-vingts pieds de profondeur. Acquis par ledit Louis Durac, décédé, par achat de American Homestead Company, d'après acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, daté du 22 décembre 1909, et enregistré dans le Bureau des transferts dans le livre No 229, folio 183

Les améliorations consistent d'une résidence en briques contenant environ 4 chambres deux cabinets et aussi une bâtisse dans le fond à deux étages, contenant environ 5 chambres et est connue par le No municipal 719 rue Toulouse.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1912 et l'acte de vente devant être passé pardevant Joseph Rochet, notaire. Les loyers et revenus devant appartenir à l'acquéreur du jour du passage de l'acte de vente

11 fév—11 18 25—mars 3 10 12

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 15 Commencé le 5 février 1912

LE Chasseur Maudit

GRAND ROMAN INEDIT

Par ELY MONTCLERC

PREMIERE PARTIE

III

Suite.

Je sais aussi de source sûre, qu'il est mort depuis deux mois, à Rio de Janeiro. Et d'un.

Tu vas voir la suite, et tu admireras, j'espère, mes facultés d'irréprochable logique.

Claude, qui pensait précisément le contraire et trouvait cette histoire très embrouillée, commençait à donner des signes d'inquiétude. Néanmoins, il ne souffla mot. Mieux valait attendre la fin pour se former une opinion.

Robert reprit:

—Je dis que le comte est mort; et d'un. Rosario mourra dans peu de mois. Et de deux.

—Qu'en sais tu?

—Je sais qu'elle est atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas, et que j'ai le pouvoir de la faire entrer dans la phase aiguë quand il me plaira. Il me plaira le moment venu.

Ce disant, Robert fixa le jeune homme de ses prunelles rondes, comme s'il eût voulu l'hypnotiser.

Claude comprit-il le sens caché de ces paroles redoutables? En fut-il révolté? Ceci doit rester mystérieux.

L'âme de cet homme recélait dans ses replis cachés, des secrets, dont il entendait demeurer l'unique dépositaire. Il y avait dans son passé, certaines compromissions louches, pis encore peut-être, qui avaient émoussé son honnêteté native, et ouvert la porte à toutes les déchéances.

Si l'occasion lui eût manqué, il fût resté sans reproche, mais il était à la merci d'une tentation .... et l'étrange ami que la destinée lui envoyait n'aurait pas grand peine à le démoraliser complètement.

Voilà pourquoi en l'écoutant le fils de l'humble aubergiste ne sourcilla pas. Il se contenta de répondre en regardant droit au fond des yeux son interlocuteur.

—Et de deux! Va pour Rosario puisqu'elle est malade. Ensuite?

—Je me suis enquis de sa famille. Elle consiste en un frère plus jeune que Rosario, et la fille de ce frère, une ravissante créature âgée d'environ vingt ans.

Cette jeune fille n'est point encore mariée, bien qu'elle soit charmante, parce que son père lui refuse une dot convenable.

—C'est un Harpagon plus enragé que le vrai. Il se prétend sans fortune et thésaurise abominablement. Il pratique l'usure en grand et doit avoir, si j'en crois la rumeur publique, des sommes considérables de côté. Il vit comme un petit bourgeois.

Quand sa fille sera mariée et que sur sa tête brune reposeront les millions du comte de la Morinière, il mourra.... Oh! pas immédiatement, cela ferait jaser. On connaît la manière. Et de trois!

Un frisson glacial parcourut Claude. Il plia l'échine, terrifié, quoiqu'il en eût, par l'